

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 27 septembre 2022 à 18h30 sous la présidence de M. Serge CASTAIGNAU, Maire. Il a délibéré sur les questions suivantes :

ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle que la commune bénéficie du service mutualisé d'entretien de l'éclairage public proposé par le SDEPA dont les prestations sont organisées au travers d'un marché quadriennal qui est arrivé à terme le 30 juin 2022. Celui-ci a été renouvelé et a pris effet au 1^{er} juillet 2022 pour une durée de 4 ans. Le Conseil municipal autorise le renouvellement de la convention relative aux modalités de participation financière des communes au service d'exploitation de l'éclairage public.

Un devis a été demandé au SDEPA pour le remplacement des 14 lampadaires impactés par la grêle du 20 juin dernier.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le Conseil municipal autorise la signature d'une convention de servitude avec Enedis pour le raccordement des panneaux photovoltaïques qui seront installés sur le toit du centre technique municipal.

PARKING SUD AEROPOLIS

Monsieur le Maire rappelle le projet d'ombrières photovoltaïques sur le parking sud d'Aeropolis, porté par la CCPN. Dans le cadre de sa compétence développement économique, cette dernière assure la gestion, l'entretien, l'animation de cette zone industrielle. La commune étant propriétaire des parcelles concernées par le projet de la CCPN, le conseil municipal autorise la signature d'un bail emphytéotique de 30 ans avec la société ENOE SOLAIRE.

RD 937 TRANCHE 2_ RESEAU PLUVIAL

Le Maire rappelle la signature en 2020 d'une convention de co-maitrise d'ouvrage avec la CCPN pour les travaux de pluvial en agglomération, dans le cadre de l'opération « aménagement de la RD 937 tranche 2 ». La CCPN participe à ces travaux, à hauteur de 50% du coût total des travaux spécifiques aux ouvrages pluviaux, hors taxes et subventions déduites. Ces travaux ont été réalisés et payés par la commune en 2018-2019. La CCPN doit rembourser à la commune la part qui relève de sa compétence « eaux pluviales », soit au total un montant de 60 852,93 €. Le Conseil municipal autorise le Maire à signer un avenant qui précise les modalités de règlement par la CCPN.

PRISE DE COMPETENCES ZAE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY

Le Conseil municipal approuve le contenu et les conclusions du rapport de la CLECT en date du 12 octobre 2021 portant sur l'évaluation des charges transférées inhérentes au transfert des ZAE à la Communauté de communes du Pays de Nay et approuve la révision consécutive de l'attribution de compensation tel qu'indiqué dans le rapport de la CLECT.

Quatre zones sont transférées : la zone POUS TOURNIER sur la commune de Coarraze, la zone SAMADET sur la commune de Bourdettes, La zone des Moulins sur la commune de Narcastet, la zone du PONT sur la commune de Narcastet.

CESSION A TITRE GRATUIT D'UN MINIBUS

Le Conseil municipal décide la cession à titre gratuit du deuxième minibus au Bordès Sport Handball, la commune n'ayant plus l'utilité de ce véhicule.

COMMISSIONS

La composition des commissions municipales est modifiée comme suit :

- Commission « Finances » : Gaëtan HUSTAIX remplace Nicolas MEYERE

- Commission « Culture » : Nicolas MEYERE remplace Gaëtan HUSTAIX

QUESTIONS DIVERSES

Aménagement de l'espace Terre d'Envol : le permis de construire pour l'aménagement de la Mairie et de services en centre bourg est en cours d'instruction.

Marché cantine scolaire : un nouveau marché a été lancé pour la préparation et la livraison de repas en liaison froide à la cantine scolaire, le marché en cours arrivant à échéance le 31/12/2022. La date limite de remise des offres est le 10 octobre.

A ce jour, 264 enfants bénéficient du service de cantine, soit 89,98% des enfants scolarisés.

Rentrée scolaire : 88 enfants inscrits à l'école maternelle et 208 enfants inscrits à l'école élémentaire. Le Bordes Sport Handball va intervenir dans les écoles dans le cadre des 30 minutes de sport par jour. L'intervention de Mme Christelle Normand, semeuse de bien-être, éducatrice de pleine conscience, dans les écoles et sur le temps périscolaire, est à l'étude.

Grande Photo : Monsieur le Maire souligne le succès de cet événement prévu le 9 octobre prochain au complexe sportif, avec près de 800 inscrits.

Agés et vie : les travaux de la résidence ont commencé, la pose de la 1^{ère} pierre est prévue le mois prochain, la fin des travaux est prévue pour septembre 2023.

Ombrières photovoltaïques du parking du Stade et des courts de tennis extérieurs : les travaux de raccordement sont en cours. Monsieur Prunier, chargé de réaliser un inventaire des arbres sur la commune, doit s'occuper du transfert des arbres qui seront replantés côté centre technique municipal et voie verte. Les travaux de la voie verte sont bientôt terminés, des fresques sous forme de panneaux doivent être réalisées par SAFRAN.